CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96560** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS B752360008

Siret : 752 360 008 00011

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 4409145

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010265147304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010265147304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : SARL SOREDEM - LEBEAU

32 BIS RUE ST LEONARD
BP 215
51100 REIMS

Téléphone : 03 26 07 09 31 **Fax :**

Portable : 0788531112

Responsabilité légale :
BERWICK CYRIL GÉRANT / VERDEZ FRANÇOIS GÉRANT

Site Internet : www.soredem-lebeau.com

E-mail : contact@soredem-lebeau.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 095 304 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	6	28/11/2024
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	3	28/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 12:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.